

# Rapport d'activités



LPO Auvergne-Rhône-Alpes



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

# Sommaire

---

## 3 Rapport moral

## 5 Agir pour les espèces, les sites et les habitats

- 5 • Agir pour les espèces
- 8 • Préserver les paysages
- 11 • Protéger les milieux

## 12 Renforcer la sphère LPO

- 12 • Les réseaux de bénévoles
- 16 • Le confinement de nos bénévoles
- 17 • Les adhérent-es de la LPO AuRA

## 18 Mettre la nature au cœur de la société

- 18 • Partager les connaissances
- 19 • Médiation faune sauvage
- 20 • Accompagner les entreprises
- 21 • Impliquer les élus
- 22 • L'engagement citoyen
- 23 • La LPO et l'agriculture
- 24 • L'éducation à l'environnement et au développement durable
- 25 • La LPO AuRA milite

## 26 Rapport financier

## 28 Chiffres clés et contacts

---

*Les pages qui vont suivre font un état des lieux non exhaustif des actions menées par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes en 2020.*

*Ces actions n'auraient pas pu voir le jour sans le soutien de nos nombreux partenaires que le Conseil d'Administration remercie tous ici chaleureusement :*

- Toutes les collectivités territoriales, notamment la Région, les Conseils Départementaux, les Communautés de Communes, les métropoles et l'État,
- Les établissements publics,
- Les fondations privées,
- Les entreprises,
- Les syndicats professionnels,
- Les structures sportives,
- Les associations de protection de la nature nationales, régionales, départementales ou locales
- Les donateurs-trices,
- Les mécènes,
- Les adhérent-es,
- Les bénévoles,
- Les photographes,
- Les salarié-es.

*Ces remerciements s'adressent à tous ceux qui s'engagent et agissent à nos côtés pour protéger la nature sauvage.*

Continuons notre combat pour une nature préservée et avançons ensemble pour un monde dans lequel tous les citoyens agissent au quotidien pour la nature, où les femmes, les hommes et tout le vivant cohabitent en harmonie.

---

### Crédits

**Coordination** • Clarisse Novel  
**Relectures** • Nadine Catry, Françoise Frossard, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Marie-Paule de Thiersant  
**Mise en page** • Camille Combes

*Merci à tous les rédacteurs !*

## Retour sur l'année 2020

L'année 2020 a été marquée par une crise que personne ne croyait possible :  
Une crise liée à un virus.

La COVID-19 nous oblige à repenser notre relation avec la nature et à la placer au cœur de nos décisions, d'une part en tant que citoyens, d'autre part en tant que dirigeants d'associations comme la LPO AuRA.



Martin pêcheur © Françoise Ledru

La nature est le bien le plus précieux, un bien commun. Les activités humaines comme l'urbanisation, les travaux en forêts, les projets en montagne, les atteintes aux milieux des espèces, l'agriculture intensive et les conséquences du changement climatique, menacent l'équilibre fragile de la biodiversité. Plus que jamais, nous devons préserver la nature sauvage.

Durant toute cette année, malgré les restrictions sanitaires, la LPO AuRA a été présente sur tous les fronts.

Je remercie vraiment toutes les forces vives de la LPO AuRA d'avoir tenu le coup et de s'être mobilisées malgré les difficultés. C'est là que nous pouvons constater que notre association est inventive, innovante, forte et responsable.

Les bénévoles et les salarié-e-s, malgré les restrictions liées au confinement et grâce aux autorisations spéciales obtenues du Ministère de l'Écologie, ont pu suivre les espèces bénéficiant d'un plan national d'actions : le milan royal, les vautours, les pies-grièches, l'aigle de Bonelli, les chauves-souris, le sonneur à ventre jaune et d'autres encore : les busards, la chouette chevêche, les hirondelles, l'œdicnème criard ou le lézard ocellé.

L'atlas des mammifères de Rhône-Alpes a été publié en 2020. Un travail titanesque mené par une équipe de passionnés bénévoles et salariés. Le résultat est en ligne :

> [youtube.com/watch?v=-3zzVPEquVM](https://youtube.com/watch?v=-3zzVPEquVM)   
> [atlasmam.fauneauvergnernhonealpes.org](https://atlasmam.fauneauvergnernhonealpes.org) 

### « Confinés, mais aux aguets »

Une très belle réussite qui a motivé énormément de nos concitoyen-ne-s. Dix minutes d'observation des oiseaux des jardins par jour et le tout transmis sur nos bases de données. Un moment de pur émerveillement et de communion avec la nature.

### « Déconfinés mais toujours aux aguets »

La proposition d'après pour alerter le grand public au risque de dérangement lors des sorties à nouveau autorisées, a été bien relayée sur les réseaux sociaux.

### « Changer d'ère »

Une bande dessinée destinée à la sensibilisation des lycéen-ne-s sur les sujets biodiversité a été publiée en septembre 2020. Cette BD a été possible grâce au travail des animatrices et animateurs de la LPO AuRA avec les deux Académies de la région et les enseignant-e-s volontaires de plusieurs lycées.

Ces actions n'ont été possibles que grâce aux partenaires qui nous font confiance : État, Région, collectivités territoriales, entreprises privées, fondations mais aussi des donateurs privés. Sans eux, rien ne pourrait se faire pour améliorer les connaissances, renforcer l'expertise, sensibiliser et protéger la nature. **Grand merci !**



Gypaète barbu © Thomas Cugnod

Le Conseil d'administration et le Bureau ont été réunis ou consultés 36 fois cette année, le plus souvent en visio-conférence. Il a fallu là aussi s'adapter. Les administratrices et administrateurs ont répondu présents à toutes les réunions. Plus de 2700 heures ont été investies pour la définition de la politique et des orientations générales et stratégiques de l'association et son pilotage. **Merci mesdames et messieurs pour votre engagement.**

Du point de vue interne, 2020 a été la deuxième année de post-regroupement. Nous avons continué à travailler notre modèle de gouvernance et notre modèle économique. Tout n'est pas facile, tout n'est pas parfait, mais ensemble nous réussissons.

Les résultats financiers de l'année 2020 affichent un déficit conséquent de 477 336 €. Plusieurs raisons à cela : une organisation interne encore en construction et sans doute perfectible, moins de subventions de la part des petites collectivités territoriales, du retard pris dans l'exécution de certains projets, une masse salariale plus importante et sans doute des conséquences liées à la crise sanitaire sous-évaluées. La trésorerie de l'association est un autre sujet de surveillance et de préoccupation.

**Nous sommes déjà en juin 2021 et l'année est bien entamée. Sébastien Teyssier a remplacé Nadège Nicollet au poste de directeur général.**

Les projets de 2021 sont au rendez-vous. Trois projets LPO AuRA ont été sélectionnés pour bénéficier du Plan de relance : la protection du lézard ocellé dans le Cantal, la renaturation de la zone humide du Grand Albert en Isère et la sécurisation de l'entrée de la grotte de Hautecourt (RNN) dans l'Ain. L'atlas des oiseaux de France a également démarré.

Le budget prévisionnel 2021 est en augmentation par rapport à celui de 2020. Sa réalisation fera l'objet d'un suivi rigoureux tout au long de l'année.

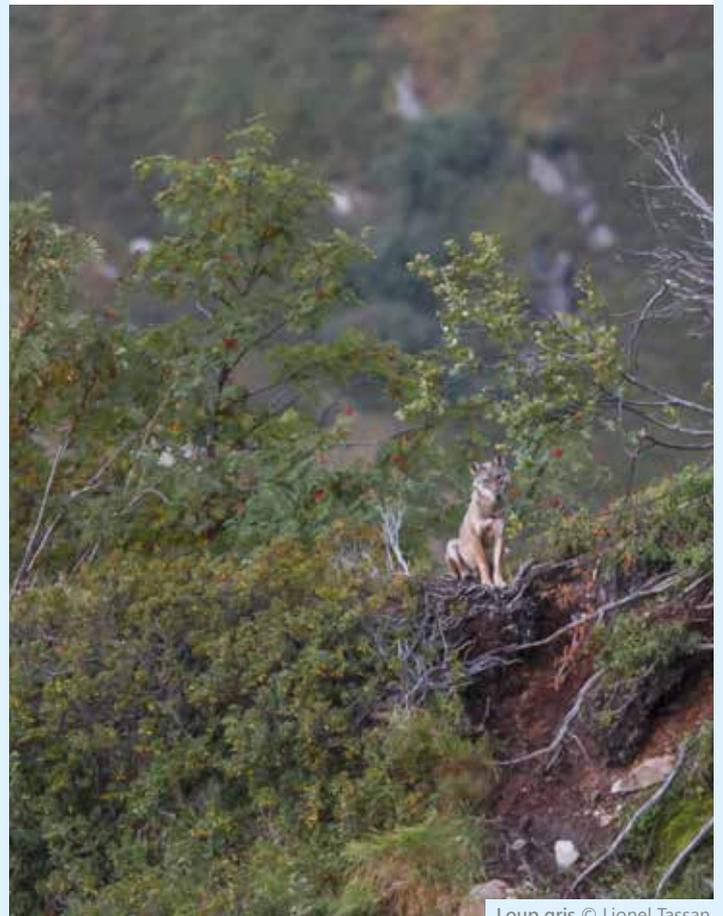
Les plus de 10 000 adhérent-e-s ont reçu leur nouveau journal : LPO Info AuRA n°1 avec une actualité riche à la fois régionale et locale. Il paraîtra 4 fois par an et sera une carte de visite pour créer du lien entre les adhérent-e-s, pour mettre en valeur toutes les actions menées aussi bien par les salarié-e-s que les bénévoles, pour augmenter encore le nombre de nos adhérent-e-s, pour rester en contact avec nos partenaires.

La LPO AuRA est une association militante. Les tribunaux nous donnent raison pour le lagopède : la chasse n'est plus tolérable.

Le Conseil d'administration a décidé d'engager à partir de cette année une action forte en faveur du blaireau : la fin de la vénerie sous terre et la protection de l'espèce.

**La nature sauvage nous émerveille,  
nous réunit, nous anime,  
sachons toujours la protéger.**

**Marie-Paule de Thiersant,**  
Présidente de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes



Loup gris © Lionel Tassan

# Agir pour les espèces, les sites et les habitats

## Agir pour les espèces

### Agir pour la chevêche d'Athéna

La chevêche d'Athéna est une petite chouette qui fréquente les bocages, les vergers traditionnels, les prairies, les pâturages, les vignes, mais aussi les abords des villages.



Chevêche d'Athéna © Christian Maliverney

**Menacé de disparition et classé comme vulnérable sur la liste rouge des espèces de Rhône-Alpes, ce rapace nocturne est victime de l'extension urbaine qui entraîne la disparition de son habitat et de sa nourriture.**

En Auvergne-Rhône-Alpes, la LPO agit pour la préservation de cette espèce fragile.

Des suivis bénévoles et salariés sont organisés dans la région afin d'améliorer la connaissance sur la répartition des territoires de l'oiseau, mais surtout rendre compte de la réussite ou non de la nidification.

Par exemple en Isère en 2020, 120 nichoirs ont été contrôlés, dont 32 utilisés par la chevêche. 25 reproductions ont été comptabilisées cette année, contre 21 en 2019. Une belle progression !

D'autres nichoirs, non utilisés pour la nidification, peuvent servir comme gîte diurne ou garde-manger.

Dans le Rhône, sur deux sites suivis chaque année depuis 2009, 53 nichoirs sont installés et ont vu cette année environ 28 jeunes à l'envol. Ce faible taux s'explique par la présence, sur un des deux secteurs, de lérots et d'étourneaux qui occupent les nichoirs.

Afin d'agir directement contre le déclin de la chevêche d'Athéna, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes met en place également des actions qui visent à favoriser les milieux de prédilection de la chouette, et à sensibiliser agriculteurs et grand public à l'espèce et à son déclin.

Ainsi, dans le cadre d'un « *Contrat Vert et Bleu* » porté par la Communauté de communes Cœur de Savoie, la LPO AuRA délégation Savoie a proposé de mettre en place un plan de



Nichoir à chevêche d'Athéna © Matthieu Clément

conservation pour trois espèces de rapaces nocturnes, dont la chevêche d'Athéna. Cette action se décline en plusieurs étapes : analyse éco-paysagère, inventaires naturalistes, cartographie de la répartition, préconisations de gestion, élaboration, mise en œuvre et évaluation d'un plan d'actions.

Les actions ont commencé en 2020 et se dérouleront jusqu'en 2024. Les grands objectifs du projet sont de renforcer la perméabilité et l'attractivité des espaces agricoles, sauvegarder les populations des trois rapaces nocturnes visés (chevêche d'Athéna, effraie des clochers et petit-duc Scops), améliorer les connaissances sur leur répartition et leur état de conservation au sein du territoire de Cœur de Savoie, et sensibiliser à la préservation de ces espèces et de leurs habitats.

En 2020, des inventaires ont été réalisés, ciblant notamment la chevêche d'Athéna. La LPO AuRA délégation Savoie invite les bénévoles à prospecter ce secteur pour obtenir davantage d'informations sur la répartition de ce rapace.

En Auvergne, la LPO s'est engagée dans le suivi de cette espèce à partir de 1996 à la demande du Parc Naturel Régional Livradois-Forez. Les suivis naturalistes effectués depuis montraient un fort déclin des effectifs, et le Parc s'est alors engagé en 2015 dans un programme d'actions spécifiques visant à favoriser le maintien et le développement des populations de chevêche d'Athéna sur un secteur de 5 620 hectares dans six communes.

**La LPO a réalisé des actions de conservation et de sensibilisation :**

- la construction et l'installation de 35 nichoirs,
- plus d'une centaine de personnes contactées (particuliers et agriculteurs) et 6 mairies pour l'installation des nichoirs,
- 35 conventions signées dont 3 avec des municipalités, 7 avec des agriculteurs et 22 avec des particuliers,
- en 2020, suivi des 20 nichoirs et installation de 15 nichoirs supplémentaires,
- en 2019 et 2020, inventaires des mâles chanteurs sur les six communes,
- de 2015 à 2020, 27 jeunes chevêches issues du Centre de Sauvegarde relâchés en nichoirs ou à proximité,
- diffusion de supports de communication,
- sensibilisation de près de 400 personnes lors de prospections nichoirs, conférences, et événements.



L'atlas des mammifères de Rhône-Alpes est maintenant terminé (2020). Il rejoint ainsi le travail mené par le GMA (Groupe mammalogique d'Auvergne) sur l'Auvergne en 2015. Afin de valoriser ces travaux et de les mettre en commun, un projet de liste rouge des mammifères terrestres est en cours d'élaboration.

Le travail effectué a été considérable mais bon nombre d'espèces de micromammifères, parmi les 34 connues en Auvergne-Rhône-Alpes, présentent encore des lacunes. Il est actuellement difficile de les prendre en compte dans diverses études et les méthodes d'inventaire à employer se sont très peu développées.

Ces petits mammifères sont pourtant incontournables dans plusieurs domaines :

- Une base alimentaire pour de nombreux rapaces, dont certains sont concernés par des PNA (Plans nationaux d'actions) comme le busard cendré.
- Ils peuvent générer des pullulations pouvant occasionner des dégâts considérables sur les cultures, sujet permettant de valoriser les auxiliaires et la cohabitation avec les activités humaines.
- Ce sont aussi des vecteurs de zoonoses, sujet sanitaire contemporain que nous devons savoir appréhender.
- Des indicateurs fiables du changement climatique car ils sont dépendants de nombreuses conditions locales.
- Ou encore indicateurs de certains corridors écologiques, trame verte surtout.



Muscardin © Loïc Nowak

La Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) est en train de mener un travail sur un atlas national des mammifères de France. En parallèle, une réflexion est en cours sur le groupe des micromammifères national, avec la mise en place récente d'un colloque sur le sujet. Les spécialistes devraient prochainement s'accorder sur une organisation à grande échelle en prenant exemple sur la structuration technique et administrative des captures et du suivi des chiroptères. En local dans notre région, plusieurs spécialistes des micromammifères tentent chaque année de faire évoluer les enjeux sur ces espèces trop peu connues. Seulement quelques personnes sont habilitées à manipuler les espèces protégées de micromammifères. Une technique de capture (non létale) permet d'aller chercher les animaux dans leurs habitats et ainsi de confirmer leur présence. La génétique permet aussi maintenant d'identifier des espèces jusque-là méconnues en procédant lors de ces mêmes captures à des prélèvements et la télémétrie commence aussi à faire ses preuves pour connaître leurs mœurs.

**Affaire à suivre...**

*Il devient important de travailler sur ce groupe de mammifères, de valoriser l'état des connaissances déjà acquis et d'encourager le développement de l'intérêt pour ces espèces à l'échelle régionale afin de combler les nombreuses lacunes identifiées.*



Campagnol roussâtre © Solenn Chaudet



Formation pelotes

## En Isère

Dans le cadre du plan local de conservation de la Bièvre, une campagne de protection des œdicnèmes criards est menée dans les plaines de Bièvre et du Liers.

Pour cette seconde année, la LPO de Isère a effectué 189 points d'écoute crépusculaire pour préciser les secteurs de présence. Au total, 31 couples ont été recensés dont 24 se sont reproduits avec certitude. 14 d'entre eux ont bénéficié de la mise en place de protections pour un taux de réussite estimé de 52 %.

Le comptage des rassemblements postnuptiaux totalise un peu plus de 120 individus (dont un site à 92), ce qui est plus qu'en 2019. Espérons que ce résultat soit le reflet d'une meilleure protection de l'espèce.

## Dans le Rhône

Côté Est Lyonnais, la protection des œdicnèmes criards est réalisée depuis 2015. En 2020, 111 couples ont été repérés.

Parmi eux, 81 couples ont niché. Certains ont pondu plusieurs fois (par exemple pour remplacer un nid prédaté, ou élever des poussins une deuxième fois s'ils ont eu le temps), produisant ainsi 107 nichées. Les couples sont présents pour 40 % en milieu agricole (principalement dans les cultures de maïs), mais aussi dans des friches industrielles, des bassins, des carrières, des sites de mesures compensatoires... (60 %). On estime un nombre minimum de 39 jeunes à l'envol. La connaissance de l'espèce se poursuit par des actions de baguage des jeunes (29) et des adultes (17), ainsi que par la pose de balises GPS (9).

*Toutes ces actions se poursuivent en 2021.*



Œdicnème criard équipé d'une balise GPS © Camille Miro

# Dans le Cantal, la protection du lézard ocellé

Le lézard ocellé, plus grand lézard européen, est une espèce emblématique des milieux de type méditerranéen. L'Ardèche et la Drôme accueillent l'essentiel des effectifs de la grande région.

Toutefois, une population relictuelle subsiste aux confins sud-ouest du Cantal. Le lézard y occupe les coteaux calcaires du bassin de Maurs, enclave cantalienne en terres lotoises, ainsi que la vallée du Lot formant la frontière avec l'Aveyron sur une dizaine de kilomètres.

La présence de l'espèce dans ces gorges thermophiles est suspectée dès la fin des années 80 et sera confirmée dans les années 2000.

De par sa situation géographique, la vallée du Lot a été identifiée comme un secteur stratégique pour la conservation des populations septentrionales de lézard ocellé, formant un corridor écologique majeur. Sa fonctionnalité est pourtant menacée par la fermeture des milieux suite à la déprise agricole, les landes et pelouses sèches reculant au profit des forêts.

Ce constat inquiétant a motivé le montage d'un programme en faveur du lézard ocellé dans la vallée du Lot, comprenant des



Lézard ocellé © Romain Riols

actions de suivi, la sensibilisation des acteurs locaux et la restauration d'habitats (ouverture de milieux, murets de pierre-sèches...). Une première campagne de prospections financée dans le cadre du PNA Lézard ocellé a été menée en juillet 2020 permettant d'affiner nos connaissances sur le contexte local et confirmant l'intérêt de ce programme.

*De nouvelles actions vont pouvoir être mises en place dès 2021, financées dans le cadre du plan de relance économique initié par l'État.*

## Les Refuges LPO en Auvergne-Rhône-Alpes

*En 2020, 679 conventions Refuges LPO ont vu le jour ou ont été à nouveau signées en Auvergne-Rhône-Alpes : 580 jardins, 56 établissements, 30 balcons, 9 collectivités et 4 entreprises.*



Refuge collectivité DT Drôme-Ardèche © Julie Coutout

### Refuges collectivité : Annonay Rhône Agglomération

*Annonay Rhône Agglomération (ARA) est une communauté de communes située au nord de l'Ardèche regroupant 29 communes pour 48 909 habitants.*

La présence sur ce territoire du président territorial de la DT Drôme-Ardèche Louis Granier a donné naissance à un projet de partenariat entre la LPO AuRA et ARA.

La LPO avait déjà été sollicitée notamment pour l'inventaire et le suivi des petites chouettes de montagnes. Mais ARA a souhaité concrétiser ce rapprochement à travers la création d'un Refuge LPO sur le parc de son siège, la Lombardière.

Ce site est un parc public au patrimoine arboré remarquable. De nombreux arbres centenaires riches en cavités sont favorables à un large cortège d'espèces cavernicoles comme les mésanges charbonnières, les sîtelles torchepots ou la huppe fasciée, qui a élu domicile en plein cœur du parc.

Les inventaires naturalistes ont cependant mis en avant la faible présence d'espèces des milieux arbustifs (fauvette à tête noire, rougegorge...) due au manque de buissons, mais aussi une faible diversité d'insectes, notamment de papillons, liée aux pratiques de gestion (tontes très régulières à ras).

La LPO AuRA accompagne donc depuis 2020 ARA dans la gestion de son parc, en appliquant notamment une gestion différenciée. De nombreuses zones de prairie sont laissées en fauche tardive, la barre de coupe a été réhaussée sur les zones de pelouses et une zone en libre évolution de la végétation a été définie. Des aménagements (tas de bois, haies, gîtes...), réalisés par les citoyens dans une dynamique pédagogique, seront mis en place tout au long de la convention. Des ateliers (nichoirs, hôtels à insectes, bombes de graines) et balades naturalistes seront programmés dès que possible.

À la fin de l'année 2020, la LPO AuRA comptabilisait 5499 refuges : 4749 jardins, 394 établissements, 208 balcons, 110 collectivités et 38 entreprises. La superficie totale de l'ensemble de ces refuges est de 8341 hectares, ce qui représente tout autant de surface pour une nature protégée.

Retour sur quatre projets réalisés en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 :

### Refuge établissement : Shangpa Karma Ling

*« Shangpa Karma Ling » est un centre international d'études et de pratique bouddhiste, situé en Savoie sur la commune d'Arvillard.*

À la suite de différentes rencontres entre la communauté bouddhiste et deux administrateurs de la LPO AuRA délégation Savoie, Yves Jorand et Yann Breuil, une convention Refuge LPO a été signée en décembre 2019.

Le fil rouge du projet est d'approfondir la prise en compte de la biodiversité dans le domaine de 56 ha, dont 52 pour la forêt de Saint-Hugon, en cohérence avec l'esprit qui anime le lieu, comme espace de méditation et de communion avec la nature, la philosophie bouddhiste étant très attachée à la protection de la faune.

Deux axes de travail sont prévus :

- réaliser des inventaires pour connaître l'état de la forêt selon l'Indice de biodiversité potentielle (IBP) grâce à une équipe pluridisciplinaire qui a commencé ses recherches dès le printemps 2020,
- élaborer un plan d'actions en faveur de la biodiversité en améliorant le plan simple de gestion forestière (2019-2034) conçu précédemment par le Maire de la commune.

Ces actions sont menées par les bénévoles de la délégation Savoie, notamment Pierre Gotteland et Daniel Carde, en complément des initiateurs du projet.

Cinq caméras cachées ont été posées cet hiver et la LPO a eu le plaisir d'obtenir de belles images de loups ! Hélas, un piège a été volé par un braconnier (lui-même filmé par une autre caméra), ce qui montre les limites de l'interdiction de chasser dans un refuge LPO. Une action est lancée à l'encontre de ce braconnier.



Institut Karma Ling

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA), comprend 185 entreprises et s'étale sur 975 ha.



Nichoir au PIPA © Alexandre Roux

En 2012, dans une volonté d'amélioration du cadre de vie, le Syndicat Mixte du PIPA, déjà reconnu pour ses performances environnementales, a souhaité inscrire 192 ha des parties communes en Refuge LPO. Des actions de gestion ont été mises en place : abandon du phytosanitaire, tonte tardive, parcelles en libre évolution, priorisation des espèces végétales locales et optimisation des espaces verts pour les employés.

Les enjeux de biodiversité sont forts. Sur les pelouses sèches poussent de nombreuses espèces d'orchidées, tandis que les rares points d'eau accueillent des amphibiens pionniers : le pélodyte ponctué et le crapaud calamite. Une avifaune typique des bocages et pelouses est présente, sans oublier les nombreux rapaces mais aussi le guêpier d'Europe et l'hirondelle de rivage. Les reptiles présentent un enjeu important, notamment la vipère aspic, dont sa préservation est une priorité sur le site.

En 2017, le renouvellement de la convention a préconisé de valoriser le Refuge auprès des citoyens locaux et des entreprises. La LPO a proposé des sorties de découverte avec les employés, ainsi que le suivi des 63 nichoirs fabriqués par les bénévoles LPO. En 2020, on comptait 72 % de taux d'occupation, avec trois lérots en hibernation ! Les entreprises actuelles et futures seront sollicitées pour créer des aménagements en faveur de la biodiversité sur leur secteur et renforcer les démarches exemplaires du Refuge PIPA.

### Refuge particulier : La roche aux fées

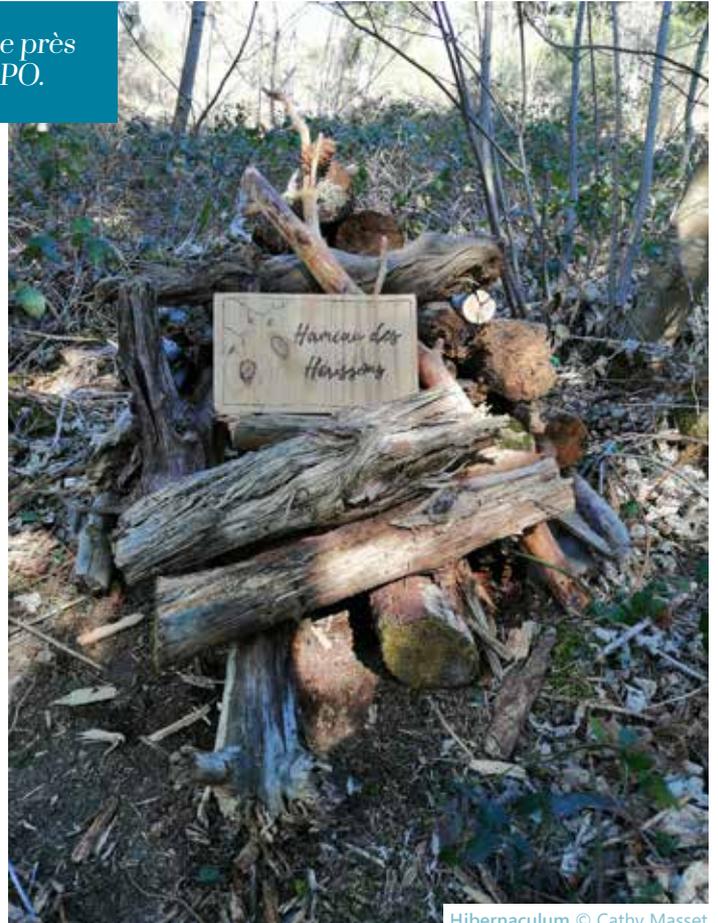
Dans les années 2010, Cathy, propriétaire d'un terrain de près de 4 hectares en Haute-Loire, a signé la charte Refuge LPO.

Souhaitant aller plus loin dans la démarche, elle a contacté en 2020 la LPO pour l'aider à aménager un « sentier de la biodiversité » sur son terrain et le laisser en libre accès aux visiteurs.

Ainsi, 14 nichoirs pour 10 espèces différentes ont été installés : mésanges, sitelle torchepot, grimpeur des jardins, troglodyte mignon, pic épeiche, rougegorge familier, merle noir et rougequeue noirs, mais aussi des gîtes à chauves-souris, lérots, écureuils et hérissons. Deux mares végétalisées, des cachettes à amphibiens, des gîtes à insectes, de nombreux tas de branches et tas de pierres ont été créés pour accueillir au mieux la faune. Des zones ont été laissées en libre évolution dans la forêt, et le terrain est parsemé de nombreuses jachères fleuries (fleurs mellifères : pavot, coquelicot, bleuets, phacélie, soucis, cosmos...) et d'un grand potager en permaculture.

La parcelle de Cathy accueille de nombreuses espèces à enjeux en fonction des milieux : chouette hulotte et hibou moyen-duc dans la forêt, loutre et cincle plongeur dans la rivière, pie-grièche écorcheur, bruant jaune, milan royal et reptiles dans la zone ouverte et amphibiens et odonates dans les zones humides.

Le groupe local 43 de la LPO AuRA délégation Auvergne a donc accompagné Cathy dans toutes ces démarches. Il est prévu d'installer prochainement deux nichoirs à rapaces pour accueillir la hulotte et le moyen-duc, mais aussi de créer un livret pédagogique pour les futurs visiteurs du site.



Hibernaculum © Cathy Masset



*Cette année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire et le confinement qui nous a coupés brusquement de la nature. Nous avons pu ainsi réaliser que la biodiversité est l'affaire de tous et que tout le monde est impliqué dans sa préservation : États, professionnels et particuliers.*

COMITÉ  
RÉGIONAL U2B  
Auvergne Rhône-Alpes

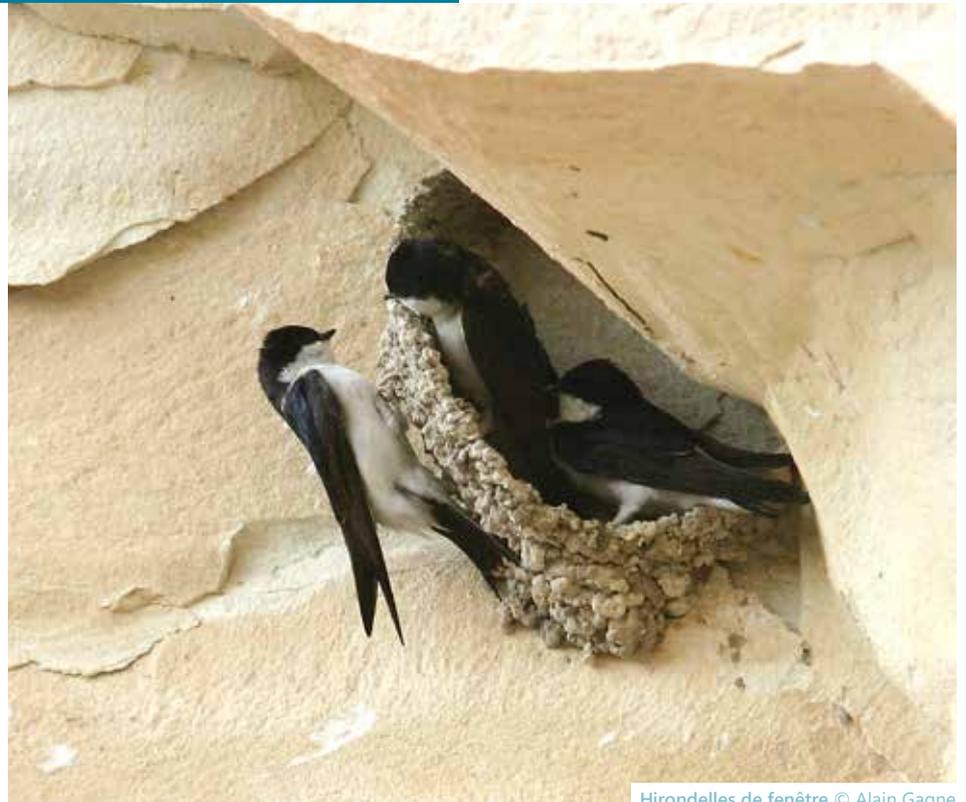
Les villes s'étendent de plus en plus au détriment des espaces naturels et l'économie urbaine (les constructions mais également les modes de vie) contribuent à un prélèvement défavorable des ressources. Les citoyens éprouvent un besoin de plus en plus fort à voir revenir plus de nature en ville. Ainsi, comme tout acteur de la société, les professionnels du bâtiment peuvent contribuer à diminuer l'érosion de cette biodiversité au bénéfice du bien-être et de « l'être-bien » des citoyens. Il est donc temps en 2021 de mettre en place des choix préventifs et non curatifs.

Alors, pour donner de la cohérence entre le local et le global, la LPO AuRA a décidé, à l'instar de la LPO France, de créer son Comité Régional U2B (bâti et biodiversité) AuRA pour réunir tous les acteurs du bâti.

Le but du Comité est de mobiliser, fédérer et impliquer les différents acteurs techniques et opérateurs du bâtiment et de l'aménagement. Ensemble, ils pourront (re) donner sa place, maintenir et développer la biodiversité en milieu urbain, péri-urbain et rural dans les projets de construction, d'aménagement et de rénovation urbaine et rurale sur le territoire de la région Auvergne Rhône-Alpes.

**L'objet du Comité Régional U2B sera de :**

- Favoriser le partage des connaissances, expériences, compétences et savoir-faire entre les contributeurs du Comité U2B et créer des synergies positives,
- Créer et animer un lieu unique d'information, d'échanges, de réflexion et d'innovation collective pour les différents contributeurs du Comité,
- Contribuer à faire émerger et co-construire des solutions opérationnelles innovantes et des bonnes pratiques,
- Veiller à la diffusion des connaissances et des solutions auprès d'un large public,
- S'assurer de l'application concrète des solutions et bonnes pratiques par tous les acteurs concernés, en impliquant les habitants et les usagers dans leur mise en œuvre,
- Informer et sensibiliser tous les acteurs concernés, les collectivités publiques et le plus grand nombre sur les enjeux sociétaux et environnementaux de la biodiversité dans les milieux urbains, péri-urbains et ruraux.



Hirondelles de fenêtre © Alain Gagne

Cette synergie entre les acteurs permettra de mener une exploration collective sur les actions menées et celles à mener afin de trouver des solutions ensemble pour une ville durable portée par le triptyque : planification, aménagement et construction.

Le projet du Comité Régional U2B se construit aujourd'hui grâce aux subventions régionales. Mais à terme, le souhait est que ce serait aux contributeurs de permettre au Comité de prendre vie et de perdurer dans le temps afin d'atteindre l'objectif premier : intégrer la biodiversité dans le bâtiment.

*Alors si nous changions notre regard dès maintenant pour améliorer le dialogue entre tous ? Parce qu'ensemble nous serons plus forts et nous irons plus loin.*



# Protéger les milieux

## Les forêts à la LPO AuRA

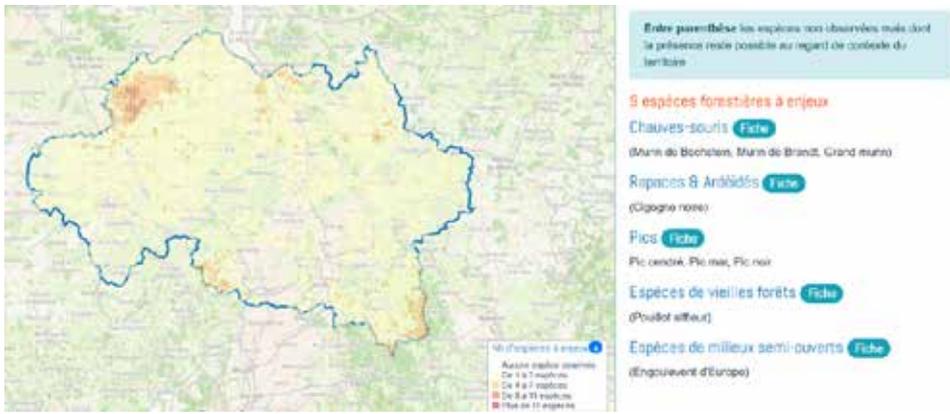
La LPO AuRA travaille à la prise en compte de la biodiversité en forêt avec l'ensemble des acteurs forestiers

Le projet « les forestiers engagés pour la biodiversité » en est un exemple. Il a été mené ces dernières années et s'est attaché à définir les espèces de la faune vertébrée à prendre en compte dans la gestion forestière. Ce projet est accessible en ligne depuis fin 2020.

Il a d'abord été nécessaire de définir les espèces à enjeux et de cibler quelles données seraient pertinentes pour chacune d'elles (reproduction, etc.). Une fois cette connaissance sélectionnée, leur localisation a été rendue accessible via une cartographie en ligne (maille de 500 m de côté) : [foret.lpo-aura.org](http://foret.lpo-aura.org)

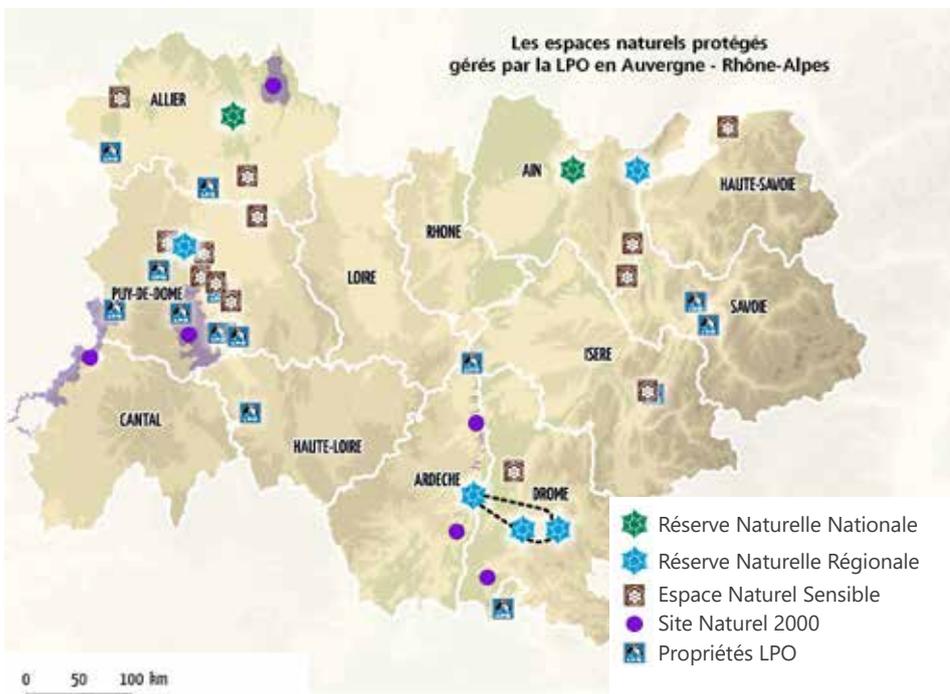
Des préconisations sur la prise en compte de ces espèces dans la gestion forestière ont aussi été formulées par groupes d'espèces ayant des exigences similaires. Ces préconisations ont été définies en partenariat avec des forestiers (ONF, CRPF, Communes forestières, etc.)

L'objectif est désormais de favoriser au maximum l'usage de cet outil par l'ensemble des acteurs de la forêt... Pour plus d'informations, n'hésitez pas à visiter ce site de restitution ou à contacter Baptiste Doutau : [baptiste.doutau@lpo.fr](mailto:baptiste.doutau@lpo.fr)



Extraits du site de restitution : présence d'espèces à enjeux sur une maille du département de l'Allier et préconisations de gestion pour les picidés menacés

## Espaces naturels protégés gérés par la LPO AuRA



Réseau de cavités pour les Chiroptères (RNR Grotte des Sadoux & RNR Grottes de Baume sourde et de Meysset)



Ascalaphe soufré © Géraldine Le Duc

## Les réseaux de bénévoles

### Le comité naturaliste

Le Comité Naturaliste (ComNat) de notre association a été créé en décembre 2019.

Il est composé de vingt bénévoles représentant (presque) tous les départements de la région AURA. Nous sommes ainsi 2 ou 3 par département (voir vos représentants en fin de texte).

Notre rôle est de réfléchir à l'organisation des enquêtes régionales, nationales, et d'être aux côtés du Conseil d'Administration pour donner des avis concernant certaines espèces d'oiseaux.

L'année 2020 n'a pas été très favorable à nos réunions puisque nous ne nous sommes vus qu'une seule fois à l'Assemblée Générale, mais deux fois en visioconférence, et les messageries ont également beaucoup (vraiment beaucoup) fonctionné.

Notre rôle est aussi d'établir et de maintenir le lien avec les équipes de salariés chargés d'études et chargés de mission qui conduisent nombre d'enquêtes sur le terrain, pour assurer une bonne coordination entre bénévoles et permanents.

Si notre ComNat est pour l'instant peu « visible », c'est parce que nous n'avons pas encore de site internet où raconter nos aventures, publier les protocoles d'enquêtes, les synthèses, les bilans, les comptes-rendus de nos réunions... mais ça va venir !

En 2020, les réflexions du ComNat ont surtout porté sur l'impressionnante liste d'enquêtes nationales oiseaux de l'année 2021 : Atlas national (avec une partie quantitative très pointue), limicoles (échassiers) et anatidés (canards), laridés (mouettes, sternes, goélands), cormorans nicheurs, busards et milans, ardéidés (hérons), et nous n'avons même pas eu le temps de parler des enquêtes locales !

Toutes ces enquêtes qui surviennent au même moment ont posé un réel problème de coordination : nous manquons de bénévoles pour ces rôles de coordinateurs qui nécessitent un fort investissement et une bonne connaissance du réseau local d'observateurs. Et nous manquons d'observateurs capables de réaliser les protocoles très techniques de ces nouvelles enquêtes.

Le ComNat a également transmis son avis sur des sujets concernant certaines espèces : ouette d'Égypte par exemple (espèce invasive), ou sur l'évolution des sites internet (votre site favori « *faune-xxxx.org* ») vers un site unique LPO AuRA.

Mais surtout, le ComNat est un lieu d'échange où les naturalistes des douze départements, qui ne se connaissent pas bien, travaillent ensemble sur des projets collectifs, ce qui est essentiel pour accompagner notre processus de fusion.



Hérons cendrés © François Guélin

Cette année, nous avons eu « le nez dans le guidon », mais à l'avenir, nous espérons bien être force de propositions pour engager nous-mêmes des enquêtes AuRA et rédiger les synthèses correspondantes.

**Les trois animateurs du ComNat : Patrick Balluet, François Guélin, Thierry Lengagne**

**Vos représentant-es départementaux au ComNat :**

- 01 - **Thierry Lengagne, Maurice Benmergui et Laurence Braz**
- 03 - **Arnaud Trompat et Hugo Samain**
- 07 - **Vincent Palomarès et Louis Granier**
- 15 - **personne, mais ça va venir !**
- 26 - **Gilbert David**
- 38 - **Benjamin Drillat et Serge Risser**
- 42 - **Patrick Balluet et Bernard Daurat**
- 43 - **Marine Schmitt et Alexis Bruyère**
- 63 - **François Guélin et Sylvain Sainnier**
- 69 - **Jean-Michel Beliard et Jean-François Pont**
- 73 - **personne, mais ça va venir aussi !**
- 74 - **Jean-Pierre Matérac et Benjamin Bruno**

En 2020, malgré un contexte particulier, de nombreuses actions ont été menées par le GCRA.

Aux classiques comptages hivernaux et de colonies estivales se sont ajoutés :

- localement : étude de la migration, télémétrie (suivis nocturnes sur le terrain d'individus équipés d'émetteurs miniatures),
- au niveau national : suivi de l'activité des chiroptères par enregistrements d'ultrasons, sensibilité des colonies à la pollution lumineuse.

Les bénévoles ont également participé aux études pilotées par les salariés de la LPO.

Le grand public a pu assister notamment au suivi de la migration au Col de la Bataille (Drôme) qui a sensibilisé plus de 150 personnes.



Petit murin © Yoann Peyrard

Le GCRA a été beaucoup sollicité par les particuliers, et les bénévoles ont dû parfois intervenir sur place et/ou organiser des chantiers de sauvetage de colonies. Plus de 300 appels ont ainsi été recensés.

Diverses sessions de formation ont pu être organisées, en plus de celles assurées lors des suivis :

- atelier de construction de détecteurs et d'enregistreurs d'ultrasons,
- ateliers pour améliorer le sauvetage des chiroptères (chantiers, mise en place d'un réseau de médiation),
- formation sur le programme national de sciences participatives sur les populations de chauves-souris : Vigie Chiro.

Ces ateliers ont concerné plus de 55 bénévoles.

*Au total, plus de 260 jours d'actions d'études et suivis scientifiques, gestion et sensibilisation / formation ont été menés par le GCRA en 2020.*

# Le groupe herpétologique Rhône-Alpes (GHRA)

Que s'est-il passé en 2020 du côté des reptiles et des amphibiens ?

Tout avait pourtant bien débuté dès les mois de janvier et février, avec la pose des filets de protection des amphibiens dans la plupart des départements de la région. Les bénévoles, appuyés par des salariés de la LPO ou d'autres structures, se sont mobilisés jusqu'à la date fatidique du 17 mars pour aider crapauds, grenouilles, tritons et salamandres à traverser les routes sans encombre. Merci encore à toutes les personnes qui se sont impliquées sur ces actions !



Formation SOS Serpents par le GHRA © LPO AuRA

Une à une, les sorties prévues sont tombées à l'eau avec les restrictions sanitaires, mais quelques irréductibles naturalistes ont transformé cette situation en aubaine... et désormais, la diversité herpétologique de certaines zones dans un rayon de 1 km est bien mieux connue ! Quelques chantiers (créations de mares, entretien de milieux ouverts, hibernaculums...) ont été maintenus et réalisés durant l'été, mais nombreux sont ceux à avoir été décalés en 2021 (au moins). Il en est de même pour les sorties.

Localement, des études et suivis (POP Reptiles / Amphibiens) ont vu le jour, comme celui d'une population de vipères Aspics dans le Beaujolais ou l'inventaire des zones humides d'altitude de l'Ain.

On notera quelques découvertes dignes d'intérêt comme la preuve de la reproduction de la couleuvre tessellée en France du côté du Lac Léman.

Enfin, 2020 a été une année record pour les interventions SOS Serpents, au nombre de 230 ! De nouveaux bénévoles ont rejoint l'équipe d'intervention lors de formations en Haute-Savoie et en Auvergne.



“

*Je m'appelle Michel Maugein, j'ai 67 ans, une formation d'ingénieur, et une carrière professionnelle dans une entreprise de service numérique.*

*Ma motivation à devenir délégué territorial était de bien comprendre le fonctionnement de l'association, de connaître les savoirs et les actions menées et ainsi de trouver comment je pouvais apporter ma pierre à l'édifice de la LPO avec mes compétences personnelles.*

*L'étendue des actions menées par la LPO permet à tous de trouver un domaine dans lequel on peut exercer ses talents, et même si on n'est pas un naturaliste expérimenté ! Pour ma part, j'ai pris en charge en 2020 avec d'autres bénévoles la promotion de la création de groupes locaux sur le département du Rhône.*

**Michel Maugein,**  
Délégué territorial dans le Rhône

“

*Un investissement sans faille des bénévoles... Cinq bénévoles LPO au service de nos concitoyen-nes !*

*Cinq bénévoles investis pour recevoir des demandes aussi diverses que complexes ! Cinq bénévoles, la tête dans les arrêtés, lois, décrets, décisions de justice .... Pour trouver avec les salariés des aboutissements aux problématiques comme les destructions de haies, l'abattage des arbres, les impacts colossaux des routes, l'irrigation, l'éolien, le photovoltaïque, le collinaire, les via ferrata...*

*Cinq bénévoles, matière grise bouillonnante ! Investis dans la rédaction de solutions et/ou d'actions protégeant les espèces patrimoniales, le vivant, les écosystèmes...*

*Cinq bénévoles comblés par le sauvetage d'un couple grands-ducs menacé par une via ferrata, d'une modification d'un projet éolien, de l'arrêt d'un projet suite à une étude sur la mortalité des milans... Cinq bénévoles fiers de leur investissement : Pierre, Christian, Alain, Christine, Sylvie.*

**Sylvie Lovaty,**  
Pour le groupe de veille en Auvergne



“

*La nature et sa protection ont toujours fait partie de mes centres d'intérêt et les menaces sur notre environnement ont toujours été au cœur de mes préoccupations.*

*La participation, avec ma fille, à plusieurs activités proposées par la LPO m'a permis de découvrir que son action allait plus loin que le strict domaine de l'ornithologie et la découverte de l'existence d'un groupe local m'a donné l'envie de m'impliquer plus directement.*

*J'espère que ma motivation pourra aider la délégation Drôme-Ardèche dans son projet territorial car je dispose de temps libre que je souhaite mettre à disposition.*

*En 2020 j'ai suivi les grands-ducs des Gorges de l'Ay et contribué ainsi à la protection du site. J'ai également découvert des espèces que je pensais absentes de la région. J'espère en 2021 enrichir mes connaissances et participer à d'autres actions contribuant concrètement à la protection de la biodiversité.*

**Yvan Vallat,**  
Délégué territorial en Drôme-Ardèche

”



## La cigogne blanche dans la Loire

“

*Les cigognes blanches nichent depuis 1999 dans la Loire et exclusivement dans le nord du département depuis 2006. La population y est progressivement passée de 1 à 9 couples.*

*Le groupe « Cigognes 42 » a été créé le 5 janvier 2020 par une dizaine d'adhérent-es LPO, se donnant pour missions le suivi rigoureux des nichées et leur protection.*

*Sa première action a été le redressement d'une plateforme occupée depuis 2007. Sur préconisations de la LPO, deux autres plateformes ont été érigées par Roannais Agglomération et attendent leurs locataires.*

*Bien que contrarié par le confinement, le suivi a pu être assuré. Avec 33 jeunes à l'envol et un nombre de bénévoles actifs du groupe qui augmente, 2020 est une belle année.*

”

Francis Grunert

## Le circaète Jean-le-Blanc en Isère

“

*L'étude de la présence du circaète en Isère s'effectue depuis l'an 2000.*

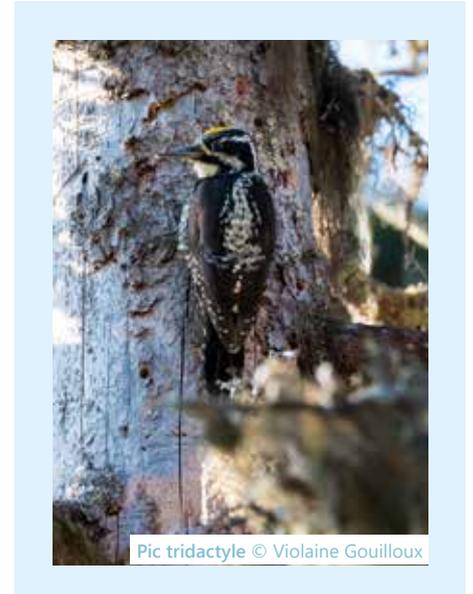
*Une recherche systématique des couples a permis de lister à ce jour 58 sites. En 2020, le confinement a entraîné une baisse des suivis. Cette contrainte a tout de même permis de découvrir un, voire deux nouveaux sites situés ou visibles près du domicile d'ornithologues.*

*Sur les 10 sites visités, 8 jeunes se sont envolés, un jeune probable à l'envol, et un échec constaté.*

*Le taux de reproduction, le plus élevé de cette étude, s'élève à 0,9.*

*Merci aux bénévoles et passionnés qui consacrent de nombreuses heures à l'observation.*

## Françoise Chevalier



## Le pic tridactyle en Haute-Savoie

“

*Oiseau très discret, le pic tridactyle mobilise pour son suivi un petit groupe d'observateurs réguliers (une dizaine environ). Chaque année, il est important de rester en contact avec les gestionnaires de la forêt, notamment en période de nidification.*

*En 2020, une coupe liée à la présence de bostryche a eu lieu. Il a donc fallu s'assurer qu'aucune loge occupée n'était présente. Une recherche de loges et des relevés d'habitats forestiers ont été effectués afin d'améliorer les connaissances qui serviront ensuite à mieux protéger son milieu de prédilection.*

*Cela a permis, sur un site Natura 2000, le marquage des arbres-habitats favorables au pic tridactyle.*

*Côté formation au suivi de l'espèce, la sortie officiellement prévue par le groupe jeunes a dû être annulée mais plusieurs sorties informelles ont eu lieu, permettant la découverte d'un nouveau couple.*

”

Violaine Guillaoux

## Confinés, qu'ont fait les bénévoles LPO AuRA ?

Mars 2020. La France est confinée pendant deux mois...  
Un coup dur pour nos bénévoles qui, surtout à cette période, partent jumelles en main et oreilles aux aguets pour observer les oiseaux.  
Mais certains n'ont pas été découragés !

En Isère, un mystérieux adhérent surnommé « *Jimi Coquebot* » s'est lancé dans une aventure inédite : un safari en Balconie !

Balconiste avisé, oiseaologue averti, photographe du Balconal Geographic et confinementaliste animalier, Jimi Coquebot a raconté chaque semaine ses observations sur la faune locale, les mille dangers côtoyés au quotidien, le syndrome du vertige du 3<sup>ème</sup> étage et les bêtes planquées dans les pots de fleurs et prêtes à le dévorer au moindre faux-pas.

Découvrez ses aventures :

[echosciences-grenoble.fr/articles/safari-en-balconie-les-aventures-de-jimi-coquebot](https://echosciences-grenoble.fr/articles/safari-en-balconie-les-aventures-de-jimi-coquebot)

Dans la Loire, c'est avec les mains qu'on s'est occupé ! Dans le cadre de la campagne de protection des busards, des leurres de femelles ont été fabriqués par une céramiste, Béatrice Villié, et installés dans les endroits propices à la reproduction pour que les mâles s'y installent. Cette technique, éprouvée en Lozère, portera sûrement ses fruits en 2021.



Pendant le second confinement de la fin d'année, le groupe local de Romagnat, en Auvergne, a installé en décembre 2020 des nichoirs à hirondelles de fenêtre dans le bourg de Romagnat, en partenariat étroit et avec le soutien financier de la municipalité.

Dans le Rhône, le Groupe jeunes a organisé une soirée vidéo avec des reportages, des quiz... en remplacement d'une conférence mensuelle :

[youtube.com/watch?v=azwQHged5W4](https://youtube.com/watch?v=azwQHged5W4)

**Merci à tous les bénévoles pour leur créativité et leur aide pendant cette période difficile !**

## Histoires de Grand-ducs



“

**Mars 2020. Le confinement. Que faire ?  
Et si je me mettais à rédiger mes  
« Histoires de Grands-ducs » ?**

*Je ne pars pas de rien, de petites histoires existent déjà qui content nos aventures au secours des Bubos de notre région. Mais il faut structurer tout cela en chapitres, mettre en forme, songer à l'iconographie. C'est « du boulot », mais bon, j'ai le temps.*

*Me voilà parti tout d'abord dans la rédaction des histoires qui manquent. Une ou parfois deux par jour, cela avance bien. J'y mets toute mon énergie et les souvenirs me reviennent par dizaines, avec Christian, Raymond, Bernard et tous les amis ornithos de la région.*

*Alexis Nouailhat, contacté, répond de façon enthousiaste au projet, comme tous les autres illustreurs d'ailleurs. Idem pour les*

*photographes, avec en particulier une magnifique photo des Vernaudon qui fera une splendide couverture. J'atteins vite mes limites en matière de mise en page, mais Yasmine Sarraf, qui fait souvent du bénévolat pour la LPO de la Loire, accepte de me donner un coup de main. Toutes les portes s'ouvrent !*

*Les mois défilent et à la mi-juin, nous sommes quasi prêts. Il reste juste à mettre en forme définitive, contacter l'imprimeur pour avoir un devis et finalement le feu vert de la présidente et du CA.*

*Fusée lancée avec succès, les tirages seront prêts à temps pour notre AG prévue le 12 septembre. Merci à tous ceux qui m'ont aidé et ils sont nombreux !*

**Patrick Balluet**  
Président de la LPO AuRA DT Loire

”

## Analyse des plus de 10 000 adhérents de l'association

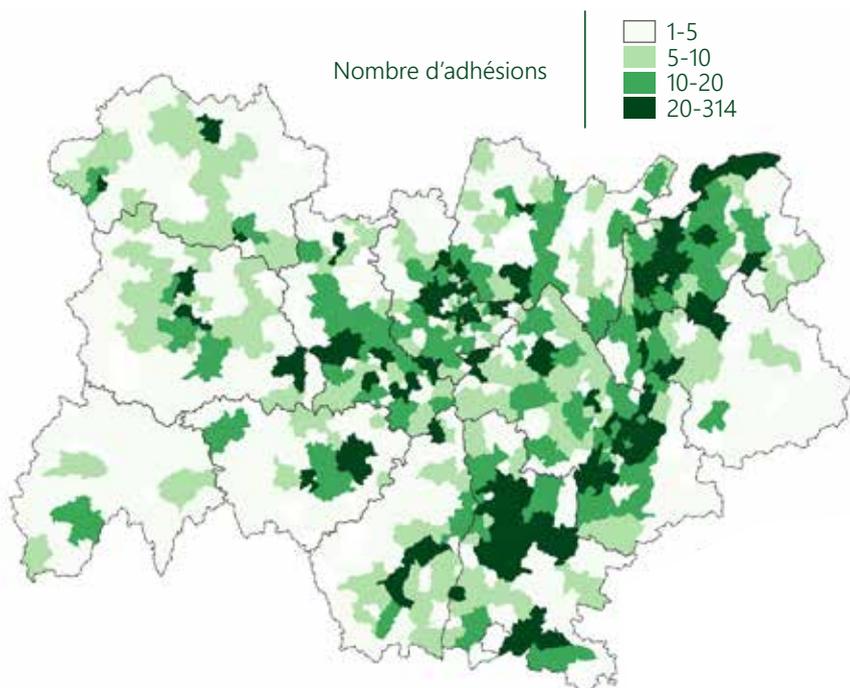
Il ne s'agit pas ici de faire œuvre de sociologue, mais plutôt de proposer une photographie un peu détaillée des plus de 10 000 adhérent-es qui résident dans la vaste région Auvergne-Rhône-Alpes, fin 2020. Merci à Jacques Prévot, bénévole et adhérent à la LPO AuRA délégation Isère, pour son analyse.

La composition de la « population LPO AURA » en données chiffrées :

- 10 871 adhérent-es avec un léger avantage aux femmes (51,5 %)
- 1447 adhérent-es ont choisi une adhésion familiale : 8237 foyers pour 10 871 adhérent-es.
- La moyenne d'âge de nos adhérent-es en AuRA est de 47 ans et demi, mais il est surtout intéressant de noter qu'émergent deux tranches d'âge bien distinctes : les juniors et les seniors, avec un pic chez les 20-30 ans et un autre chez les 60-70 ans. À titre de repères, la moyenne d'âge de la population française est de 42 ans.
- Le tableau ci-dessous présentent les données principales sur nos adhérents, pour chacun des 12 départements de la région.

Départements	Nombre d'adhérents	Nombre de foyers	Adhérents / 1000 h	Prélèvement automatique	Refuges LPO	Abonnements		
						L'Oiseau Mag	L'Oiseau Mag Junior	Ornithos
Ain	596	444	0,92	54	118	33	12	20
Allier	373	273	1,11	50	61	26	5	12
Ardèche	384	305	1,18	32	67	25	4	8
Cantal	150	103	1,04	30	28	16	3	5
Drôme	694	517	1,35	66	103	30	10	19
Isère	2031	1544	1,61	172	259	100	30	40
Loire	1138	789	1,49	109	216	61	17	20
Haute-Loire	321	236	1,41	38	61	18	7	12
P.-de-Dome	925	675	1,40	126	150	67	12	29
Rhône	2207	1770	1,19	107	231	67	25	52
Savoie	715	563	1,65	55	75	28	7	10
H <sup>e</sup> Savoie	1315	1018	1,61	112	168	67	8	35
<b>LPO AuRA</b>	<b>10 871</b>	<b>8237</b>	<b>1,36</b>	<b>951</b>	<b>1537</b>	<b>538</b>	<b>140</b>	<b>262</b>
				11,50 %	18,60 %	6,50 %	1,70 %	3,20 %

Nos adhérent-es sont dans l'ensemble localisés là où les densités de populations sont fortes, c'est-à-dire dans et autour des grandes agglomérations (Lyon, Clermont-Ferrand, Annecy, Grenoble, Chambéry, Valence, Saint-Etienne...), le milieu rural restant clairement sous représenté.



Mais il n'y a pas proportionnalité absolue entre le nombre d'adhérents et la densité. D'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte, comme la présence d'une « personnalité LPO » locale qui booste les adhésions. À l'inverse, la présence d'une APNE locale et active peut expliquer l'absence de la LPO sur certains territoires.

Pour conclure, il serait intéressant pour mieux connaître nos adhérent-es de pousser un peu l'enquête en étudiant d'autres critères et profils-adhérent-es. Mais en attendant, et à la lumière de ces quelques données, quelques pistes se dégagent si l'on souhaite renforcer notre présence dans la région :

- La LPO représente certes la population mais peu les territoires : intérêt à étoffer le réseau en créant des représentations locales sous quelque forme que ce soit (correspondant local, groupe local ou antenne)
- Pérenniser les adhésions issues de la jeunesse, notamment pour la tranche d'âge 20-30 ans
- Se montrer désirable pour les familles en proposant des activités en direction des jeunes publics
- Enfin, sachant que ce dispositif permet de rendre pérenne une adhésion, il est surprenant de constater que le prélèvement automatique ne représente qu'un foyer-adhérent sur 8.

# Mettre la nature au cœur de la société

## Partager les connaissances

### Le nombre d'oiseaux communs décroît encore en Auvergne-Rhône-Alpes...

En 19 ans, les populations d'oiseaux communs ont diminué de près de 5 % sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes.



Mésange charbonnière © Raphaël Bussièr

Ces résultats sont issus d'un programme de sciences participatives de suivi des populations des oiseaux communs, faisant intervenir plusieurs centaines de bénévoles chaque année dans la région. Ce programme est coordonné depuis 2001 par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la DREAL. Au niveau national, ce suivi est organisé par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris.

En Auvergne-Rhône-Alpes, plus de 300 personnes suivent chaque printemps, aux mêmes endroits, les populations d'oiseaux communs.

Avec plus de 600 000 oiseaux comptés depuis le début du suivi, il est ainsi possible d'évaluer les tendances d'évolution des populations d'oiseaux de notre région.

75 espèces communes de la région peuvent alors être analysées, et regroupées en quatre catégories : les espèces forestières, les espèces des milieux agricoles, les espèces des villes et villages et les espèces généralistes qui occupent l'ensemble des habitats cités précédemment.

Les résultats montrent une diminution de 15 % depuis 2002 des espèces des milieux agricoles et des villes et villages. Les espèces généralistes (+ 3 %) et forestières (+ 1,4 %) se portent un peu mieux, mais les résultats en baisse de certaines espèces de ces groupes restent inquiétants pour les années à venir.



Rougegorge familier © Géraldine Le Duc

Nous pouvons citer des exemples de tendances pour quelques espèces :

- le coucou gris : - 25 % depuis 2002
- l'alouette des champs : - 16 % depuis 2002
- le pinson des arbres : - 9 % depuis 2002
- la mésange charbonnière : - de 12 % depuis 2002
- le merle noir : + 7 % depuis 2002
- le rougegorge familier : + 13 % depuis 2002

Ce déclin majeur a de nombreuses causes liées aux activités actuelles de notre société, notamment :

- la création de paysages homogènes et artificialisés qui empêchent la nature de se développer,
- l'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins ou l'agriculture,
- la disparition des milieux naturels qui laisse la place à une forte urbanisation.

Ces différentes causes induisent une forte diminution de la ressource alimentaire et des zones d'habitats, nécessaires au cycle de vie des oiseaux.

Il est donc urgent d'agir pour réduire le déclin de la biodiversité.

En 2020, une étude de la LPO soutenue par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a été réalisée sur l'évolution des populations d'oiseaux dans des espaces protégés, tels que les sites Natura 2000, où la biodiversité est prise en compte dans les activités humaines.

Ce travail montre des tendances encourageantes pour plusieurs espèces qui se portent mieux dans ces espaces protégés qu'à l'extérieur.

Ces résultats sont préliminaires et des études complémentaires sont prévues, mais ces premiers constats montrent tout de même l'importance de ces espaces pour favoriser la biodiversité, et ces politiques environnementales sont donc à encourager.

**Il est encore possible d'enrayer ce déclin majeur des oiseaux dans notre région et en France. Tous les citoyens peuvent participer à leur échelle à préserver la biodiversité. Agissons ensemble maintenant !**

## Le projet de médiation faune sauvage

Depuis deux ans, un projet sur la Médiation Faune Sauvage (MFS), avec un co-financement Région-DREAL, a vu le jour pour une meilleure valorisation de l'accompagnement des demandes concernant les problématiques de cohabitation entre l'humain et la nature.

En 2020, deux campagnes de communication ont été diffusées : les serpents : mieux les connaître pour ne plus les craindre (mai-juin) et protéger le hérisson d'Europe, espèce en déclin (octobre-décembre).

Aussi, un site internet dédié à la MFS en AuRA a été créé. Il permet d'obtenir des conseils grâce à des fiches thématiques : [mediationfaunesauvage-aura.org](http://mediationfaunesauvage-aura.org)

Quelques chiffres 2020 de Oisilys (observatoire de la MFS mis en place pour mesurer et organiser la prise en charge des sollicitations) :

- plus de 5 000 sollicitations
- 475 heures cumulées
- 65 % des sollicitations par téléphone, 30 % par mail et 5 % via les réseaux sociaux et l'accueil physique
- 50 % des sollicitations : animal en détresse, demande de conseils en aménagements ou information sur une espèce
- 50 % restants : dérangement ou destruction, problématiques de cohabitation avec la faune sauvage ou demande de conseils pour une meilleure cohabitation.

**Le projet MFS vise aussi l'organisation de rencontre avec les autres structures accueillant la faune sauvage en AuRA\*. En 2020, aucune rencontre n'a pu être organisée.**

\* L'Hirondelle (26, fermeture définitive en 2020) ; Le Tichodrome (38) ; CSOS de Clermont-Ferrand (63) ; Panse-Bêtes (63) ; L'Hirondelle (69) ; CSFS Pays de Savoie (73) ; Ermus (74).



Faucons crécerelles © Adrien Corsi

## Le centre de soins de la LPO AuRA

Le centre de soins pour oiseaux sauvages basé à Clermont-Ferrand fonctionne depuis 1982.

Il reçoit et soigne les oiseaux sauvages blessés en provenance des quatre départements auvergnats.

Cette année a été marquée par 2 mois de fermeture pour des travaux de rénovation des volières (merci à tous les donateurs qui nous ont soutenus dans ce projet !) puis 2 mois de fermeture partielle suite aux règles sanitaires liées à la Covid-19.

Le centre fonctionne grâce à un salarié à temps plein, une salariée à temps partiel, des bénévoles, des volontaires en service civique et des éco-volontaires.

Une trentaine de vétérinaires volontaires assure point relais, diagnostic et/ou premiers soins avant l'arrivée de l'oiseau au centre.

Quelques chiffres de 2020 :

- 1 603 oiseaux accueillis de 85 espèces différentes, dont 28 sont menacées selon la liste rouge régionale UICN, 8 en danger ou danger critique (œdicnème criard, sterne pierregarin)
- 75% des espèces accueillies sont protégées
- 60% des animaux ont été accueillis entre juin et août (960 oiseaux) !
- 3 710 dossiers de médiation-conseils gérés (téléphone ou SMS), 80% concernent des animaux en détresse
- 8 œufs de busards cendrés accueillis dans le cadre du programme régional de sauvegarde. Le travail conjoint des salariés sur le terrain et de l'équipe du centre a permis le sauvetage de plusieurs dizaines de jeunes et le relâcher d'un juvénile au taquet.



Geais des chênes © Adrien Corsi

## CONTINUUM : déjà 3 années d'action

En 2017, CONTINUUM voyait le jour en Drôme et lançait le début d'une aventure humaine entre notre association et 12 membres fondateurs du monde de l'entreprise désireux de s'engager en faveur de la nature.

3 ans plus tard, fin 2020, ce sont 24 membres qui, chacun à leur niveau, mènent un ensemble d'actions de terrain, très concrètes, autant de pierres à l'édifice de la sauvegarde de la biodiversité.

Ces actions se déroulent de deux manières :

**Les actions individuelles** : elles sont conduites par les membres qui en sont responsables. La plupart sont menées en partenariat avec la LPO et concernent aussi bien l'aménagement de leurs sites que l'évolution de leurs pratiques, le mécénat et comme fil rouge, l'implication aussi étroite que possible de leurs collaborateurs (4 500 collaborateurs dans les entreprises du club). En outre, chaque membre devient parrain d'une espèce menacée et fait de son mieux pour être acteur de la préservation de cette espèce.

**Les actions collectives** : elles sont conduites par le club (qui est une association loi 1901) par le biais des cotisations annuelles de ses membres et concernent 3 axes prioritaires d'action :

- **Espèces menacées** : des actions de sensibilisation et de préservation d'espèces menacées en Drôme-Ardèche (et incluses dans le « portfolio » CONTINUUM intitulé « 50 espèces à sauver »)
- **Agriculture et biodiversité** : création de mares et plantation de haies avec des agriculteurs volontaires
- **Refuges de biodiversité dans les « petites » communes** : soutien financier à des communes de moins de 2 000 habitants, pour la création de Refuges LPO dans leurs espaces publics.

Malgré une année 2018 de rodage et une année 2020 qui a impacté de plein fouet le monde économique et les membres de CONTINUUM, le club et ses adhérents ont réussi à impulser une dynamique dont nous sommes très fiers.

Et cette dynamique a surtout conduit à de nombreuses réalisations dont voici un court résumé :

- 10 Refuges LPO entreprises créés (et plusieurs en projet)
- 1 refuge collectivité (et plusieurs pistes pour un nouveau refuge à venir)
- Des centaines de collaborateurs et leurs familles touchés par les actions et directement impliqués dans des chantiers, ateliers nature, « midis nature »...
- Des soutiens financiers directs à des actions de terrain (soutien à une association drômoise pour la création d'une mare chez un agriculteur, soutien au relâcher de deux jeunes gypaètes barbus...)
- 150 nichoirs construits, offerts et posés chez des agriculteurs volontaires lors des journées européennes « Good food, good farming »
- Plusieurs chantiers de creusement de mares et plantation de haies.



Construction d'un hôtel à insectes © LPO AuRA

# Impliquer les élus

## Les atlas de biodiversité communale et territoriale

On les voit de plus en plus se développer depuis plusieurs années, les atlas de biodiversité communale (ABC) ou territoriale (ABT) sont des outils des collectivités territoriales pour connaître, préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

Afin que leur contenu soit le plus opérationnel possible, les ABC doivent répondre à différents objectifs :

- apporter aux collectivités une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs,
- favoriser la compréhension et l'appropriation des enjeux biodiversité du territoire par les élus, les équipes techniques, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises, associations, etc.) et les habitants,
- impliquer les acteurs locaux pour construire en concertation des recommandations afin d'améliorer la gestion des espaces publics (voire privés) de la collectivité.

Pour la plupart, ces ABC sont animés par les communes ou communautés de communes, qui demandent à la LPO d'intervenir pour bénéficier du savoir-faire naturaliste de l'association.

La LPO AuRA a ainsi, depuis plusieurs années, accompagné certaines collectivités dans la mise en place et le suivi de leurs atlas communaux.

Par exemple, la LPO AuRA délégation Drôme-Ardèche co-anime depuis 2019 l'ABC de Dieulefit, qui a pour vocation d'identifier les enjeux biodiversité du territoire, de donner des éléments tangibles aux élus dans le prochain PLU et tendre vers l'élaboration d'un futur livret guide naturaliste à destination des habitants et touristes. Pour remplir ces objectifs, l'acquisition de données naturalistes se base sur l'étude de papillons de jour/zygènes, des amphibiens et des chauves-souris. Ces données sont complétées par l'acquisition de données participatives à travers plusieurs enquêtes, animations et camps de prospections.

La LPO de l'Isère suit quant à elle depuis 2018 l'ABC de la ville de Meylan, animé par la municipalité, accompagnée de l'association de botanique Gentiana. Cet ABC est organisé en plusieurs parties : inventaires professionnels réalisés par les salariés, et participation des habitants de manière libre ou encadrée (thématiques et périodes proposées, sorties organisées pour aider les habitants à recenser les espèces etc.).

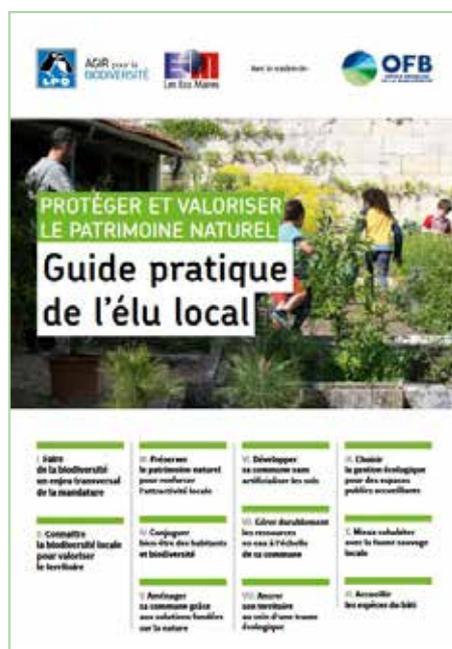


Salamandre tachetée © Rémi Fonters

Cet atlas a pour objectif final la réalisation d'un cahier de recommandations pour la commune.

En Auvergne, la LPO intervient dans le cadre de l'atlas de la biodiversité de la commune de Puycapel pour les inventaires des oiseaux.

La délégation territoriale Auvergne a également mis en place depuis 2019 « C.Biodiv », le premier atlas de la biodiversité de la métropole clermontoise, co-financé par des fonds européens FEDER Auvergne et Clermont Auvergne Métropole. Plaçant la biodiversité au cœur d'un programme d'animations, d'actions de sensibilisation mais aussi d'inventaires participatifs, C.Biodiv est un ABT qui a pour objectif de mieux connaître la biodiversité locale pour mieux la protéger. En outre, les résultats issus de cet atlas favoriseront une meilleure prise en compte de la biodiversité et des enjeux qui lui sont liés dans les politiques d'aménagement et notamment dans le futur PLUi de Clermont Auvergne Métropole en cours d'élaboration.



Cette présentation n'est bien sûr pas exhaustive.

N'hésitez pas à vous rapprocher de vos délégations territoriales pour connaître les ABC réalisés, en cours ou à venir.

Aussi, afin de sensibiliser vos élus, vous pouvez diffuser le « Guide pratique de l'élu local » réalisé en 2020 par la LPO et les éco-maires : <https://urlz.fr/fKSS>

**Sciences participatives  
et prise en compte de la faune sauvage**

**Confinés, mais aux aguets !**

Durant le premier confinement, la LPO France a lancé le défi « Confinés mais aux aguets ! », relayé par la LPO AuRA. La consigne était simple : consacrer 10 minutes par jour à l'observation et au comptage des oiseaux de notre jardin. Victime de son succès, le nombre d'inscription maximal sur le site a même été atteint !



Cet événement a été très attractif pour la presse et les salariés et bénévoles de l'association se sont tenus à disposition des journalistes pour les demandes d'informations supplémentaires ou d'interviews.

Des milliers de participants ont joué le jeu, et au total (pour toute la France), plus de 150 000 données ont été enregistrées ! Près de 9000 personnes ont saisi leurs observations, dans plus de 5500 communes. Ce sont ainsi 377 400 oiseaux qui ont été observés. Les espèces qui ont fréquenté le plus les jardins à cette période ont été le moineau domestique, la mésange charbonnière, le pinson des arbres, la mésange bleue et le merle noir.

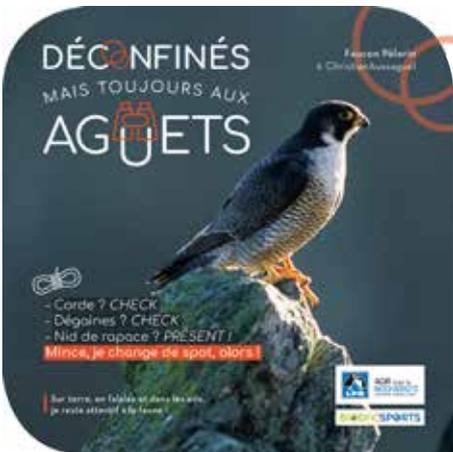
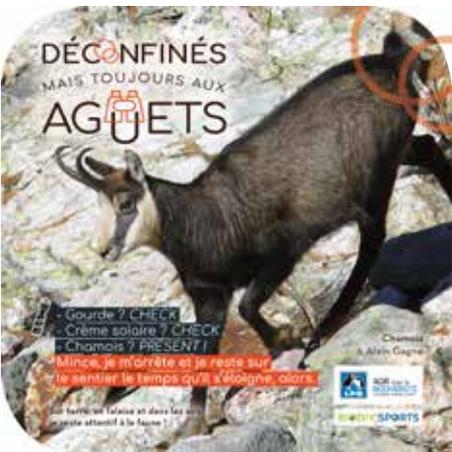
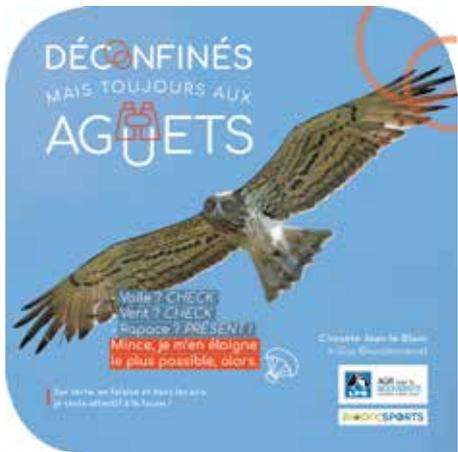
**Déconfinés, mais toujours aux aguets !**

**Dès le 11 mai 2020, les Français ont été déconfinés, et le besoin de grand air s'est vite fait ressentir.**

Mais entre-temps, alors que tout le monde était resté chez soi et que les rues, plaines, forêts, collines et montagnes avaient été désertées par l'Homme, la nature avait peu à peu repris ses droits, et certaines espèces avaient commencé leur nidification sur des zones habituellement de passage.

La LPO AuRA a donc organisé une campagne de sensibilisation pour alerter le grand public au risque de dérangement lors des sorties. Cette campagne s'est déroulée sur Facebook, sur les sites internet des délégations territoriales, et auprès de la presse à travers un communiqué de presse largement diffusé.

Trois sports et espèces ont été choisis pour illustrer cette campagne : le faucon pèlerin pour la pratique de l'escalade, le circaète Jean-le-Blanc pour le vol libre, et le chamois pour la randonnée et le trail.



## Travailler avec les agriculteurs

### Des agriculteurs engagés

Depuis de nombreuses années, la LPO accompagne les agriculteurs dans une démarche de prise en compte de la faune sauvage dans leurs exploitations.

Par exemple, la LPO AuRA délégation Drôme-Ardèche a présenté aux agriculteurs du GAEC « Champs de main » le programme « Des terres et des ailes » et les différents aménagements possibles sur l'exploitation. Suite à cela, des nichoirs à mésanges et des gîtes à chauves-souris ont été installés, une mare a été créée et des perchoirs à rapaces ont été posés.

En Isère, la LPO et la Maison François Cholat ont travaillé en concertation pour intégrer au Contrat Ec'Eau Responsable des mesures favorables aux busards cendrés et aux oedicnèmes criards dans le cahier des charges de la filière.

En 2020, la LPO AuRA délégation Haute-Savoie a quant à elle accompagné plusieurs exploitations agricoles et notamment proposé l'installation de divers aménagements favorables à la faune sauvage : nichoirs, gîtes à chauves-souris, plantation de haies et d'arbres fruitiers...



Perchoir à rapaces et gîtes à chauves-souris au Champs de main © LPO AuRA

### Accueil de stagiaires : inventaires naturalistes et conseils de gestion

Certains agriculteurs qui travaillent avec la LPO ont eu l'opportunité d'accueillir des stagiaires qui ont pu mener divers inventaires naturalistes, mais aussi fournir des conseils de gestion favorable à la biodiversité.

Dans le Cantal en 2020, des inventaires de différents taxons (odonates, lépidoptères, reptiles, amphibiens, mammifères et oiseaux) ont été réalisés à « La Ferme de Jean », exploitation avec des vaches laitières. 131 espèces ont été inventoriées dont certaines bénéficient d'un statut de protection.

Dès lors, des préconisations de gestion de la ferme ont pu être établies afin d'améliorer les habitats favorables à l'accueil de la faune sauvage.

En Haute-Loire, au GAEC d'Artias, un état des lieux des habitats favorables à la biodiversité (réseau de haies, mares, murets, arbres isolés, tas de bois ou de pierres, prairies naturelles...) a été réalisé et les espèces à enjeux ont été identifiées : sonneur à ventre jaune, lézard des souches, cuivré des marais, grand-duc d'Europe, torcol fourmilier, alouette lulu, chevalier guignette, pie-grièche écorcheur...

Cet état des lieux a pu aider le GAEC d'Artias à orienter ses pratiques afin qu'elles soient le plus en phase possible avec l'écosystème dans lequel il s'intègre.

### Témoignage d'un agriculteur savoyard :

“

*Une fois que l'on a compris l'importance de la profession agricole pour le maintien de la biodiversité, on comprend tout l'intérêt de mettre à disposition des compétences naturalistes, en complément de la connaissance locale des exploitants intéressés par la démarche. L'idée de collaborer au programme "des Terres et des Ailes" s'impose d'elle-même dès lors qu'un agriculteur en fait justement la demande, quand il se questionne sur la façon de favoriser au mieux l'accueil de cette diversité sur ses terres, dans le cadre de son activité.*

”

Ben Chomel

### Témoignage d'un stagiaire à la ferme des Raux (Gerzat, 63)

“

*Ce stage consistait à étudier la biodiversité sur une exploitation agricole engagée pour l'environnement, qui met en place des actions en faveur de celui-ci : bandes enherbées, pose de nichoirs, pas d'intrants (phytosanitaires), cultures diversifiées, agroforesterie, restauration du réseau de haies et autres corridors écologiques, utilisation de semences anciennes... Les résultats des diagnostics ont pu mettre en avant l'importance d'une agriculture respectueuse pour préserver la biodiversité, dans un contexte où celle-ci n'est pas forcément à son avantage (plaine céréalière de la Limagne de type « openfield »). Ce stage m'a permis d'appréhender encore plus l'importance de concilier les enjeux environnementaux et agricoles, qui sont étroitement liés.*

”

Etienne Gaillard

## Des outils pour l'EEDD

### De la biodiversité dans les lycées

Pour la rentrée 2020, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a lancé le kit « biodiversité dans les lycées » : de nouveaux outils pour sensibiliser les lycéens !

Une exposition de six panneaux, une bande dessinée et un livret d'accompagnement sont proposés aux lycées afin d'engager une démarche active et participative intégrant les enjeux du développement durable et de la biodiversité dans toutes les matières.

La BD a pour objectif de questionner les lycéens sur leur rapport à la nature et sur le rôle qu'ils peuvent jouer. L'exposition aborde quant à elle la biodiversité en général et les actions possibles à mettre en place dans le lycée. Elle est accompagnée d'un livret à destination des enseignants pour faire le lien avec les programmes scolaires.



Ce projet est financé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et BPC Kambio.

### Du beau, du bon, du bonelli



### Les animateurs sont des super-héros !

La période de crise sanitaire que nous avons traversée en 2020 a restreint fortement l'accès à la nature et aux animations de sensibilisation. Pour pallier cela, les éducateurs de la LPO AuRA ont décidé de créer des vidéos de super-héros pour faire découvrir et enrayer le déclin de la biodiversité. Confinés mais toujours prêts à sensibiliser et maintenir le lien entre la nature et l'Homme ! Ni une ni deux, les animateurs ont alors mis leur matière grise en commun et de là est née l'idée de devenir « des super-héros ordinaires de la nature ».

Des restrictions de 1h de sortie dans un rayon de 1 km ? Peu importe ! De par la diversité des lieux de résidence des animateurs, ils réussissent à faire venir la nature dans votre salon. Le premier épisode aborde les hirondelles : <https://www.youtube.com/watch?v=uZZWT0sul5o>. Le deuxième nous permet d'en apprendre davantage sur les chauves-souris.

### L'art au service de l'EEDD

Un autre travail a été réalisé en collaboration avec l'artiste Salomé Dupont, ancienne SCV à la DT de l'Isère : des Kamishibai et des dessins ! Le Kamishibai est un genre narratif japonais composé de dessins et d'un petit théâtre en bois, le butai. Il se rapproche du théâtre de Guignol mais sans marionnettes. Notre histoire est celle de Splash le hérisson. Elle nous permet d'aborder les problématiques liées à l'artificialisation des sols et des corridors écologiques.



## La LPO AuRA dénonce les abus de la chasse

En 2020, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes aura été confrontée à différents sujets concernant la chasse.

Militant contre les abus cynégétiques, l'association s'est positionnée à plusieurs reprises et a parfois sollicité les tribunaux.

Retours sur l'année 2020, riche en contestations, mais qui s'est achevée sur une victoire !

### Juillet 2020 : le blaireau européen

La LPO AuRA a sollicité directement le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour lui demander d'interdire la pratique de la vénerie sous terre pendant la période d'élevage des jeunes, technique de chasse cruelle, barbare et d'un autre âge.

Le blaireau n'est pas considéré comme une espèce nuisible, mais il est au contraire inscrit sur la liste rouge des espèces protégées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Cette espèce s'autorégule et la pratique de la vénerie sous terre n'a pas lieu d'être. Le département du Bas-Rhin a interdit la chasse du blaireau depuis 15 ans déjà et n'a constaté aucune surpopulation de l'espèce ni dégât majeur sur les parcelles agricoles. Mêmes constats en Belgique, Espagne et Italie.

### Octobre 2020 : le lagopède alpin

Saisi par la LPO AuRA en référé, le Tribunal Administratif de Grenoble a suspendu totalement la chasse du lagopède alpin en Haute-Savoie et partiellement en Isère (massif du Taillefer) pour la saison 2020, par deux ordonnances rendues le 20 octobre 2020.

La LPO s'est félicitée de ces nouvelles décisions qui ont fait une application concrète du principe de précaution et ont tenu compte de l'objectif d'absence de perte nette de biodiversité inscrite dans la loi du 8 août 2016, le lagopède alpin figurant sur la liste rouge des espèces menacées.

La LPO a pu réaffirmer sa demande auprès de l'État de protection totale des cinq espèces de galliformes de montagne, en mauvais état de conservation, et l'arrêt de leur chasse : le lagopède alpin, le tétras lyre, la gélinotte des bois, la perdrix bartavelle et le grand tétras.



Blaireau européen © Wolfgang Fischer

### Novembre 2020 : le confinement sauf pour les chasseurs ?

En octobre 2020, suite à l'annonce du second confinement, la chasse de loisir, ouverte depuis le 13 septembre, avait été provisoirement suspendue en Auvergne Rhône-Alpes.

Cependant, par différents arrêtés, les préfets de la région AuRA ont autorisé la reprise de la chasse du sanglier, du cerf et du chevreuil dans la plupart des départements. La chasse du renard a également été autorisée dans plusieurs départements. Environ 110 000 chasseurs ont ainsi été autorisés à reprendre leur arme, seuls ou en battue.

La LPO AuRA a immédiatement dénoncé ces arrêtés signés dans la plus totale précipitation et sans réelle concertation. En effet, les commissions départementales de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) qui devaient être consultées ont été totalement ignorées ou interrogées dans des délais ne permettant ni le recul, ni la réflexion, ni le débat.

L'association FNE s'étant aussi positionnée sur le sujet, les communications des deux associations ont fait beaucoup parler d'elles dans la presse locale, régionale et nationale.

### Décembre 2020 : victoire pour le lagopède alpin !

Le tribunal administratif de Grenoble a donné raison à la LPO AuRA en annulant, sur le fond, les arrêtés préfectoraux ouvrant la chasse du lagopède alpin en Savoie et en Isère pour l'année 2019.

Le tribunal a reconnu que les indices de reproduction collectés, avec un nombre inférieur à 30 adultes, n'étaient pas statistiquement représentatifs et ne pouvaient donc permettre de légitimer la chasse de cette espèce.

Depuis des années, les Préfets reprennent année après année des arrêtés identiques à ceux pourtant annulés les années précédentes. La LPO espère que l'État prendra définitivement acte de cette décision et que les Préfets ne récidiveront pas les prochaines années.



Lagopède alpin © David Allemand

La LPO AuRA a enregistré un déficit de 477 336 € faisant suite à 2 exercices excédentaires (253 522 €, en 2019 et 111 453 € en 2018). Ce déficit (8% du total des produits 2020) correspond à une diminution des produits (-331 500 €) tandis que les charges ont augmenté (+399 359 €).

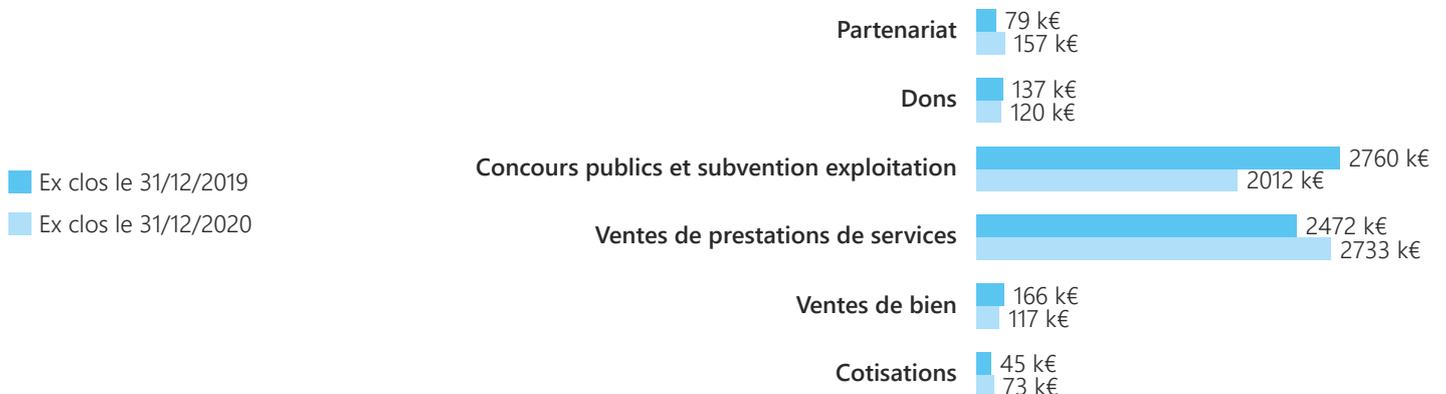
31/12/2020 31/12/2019

Produits d'exploitation	5 716 879	6 229 798
Charges d'exploitation	6 522 956	6 038 629
Résultat d'exploitation	-806 077	191 169
Résultat financier	-5 974	-1 079
Résultat exceptionnel	334 715	63 432
Excédent ou déficit	-477 336	253 522

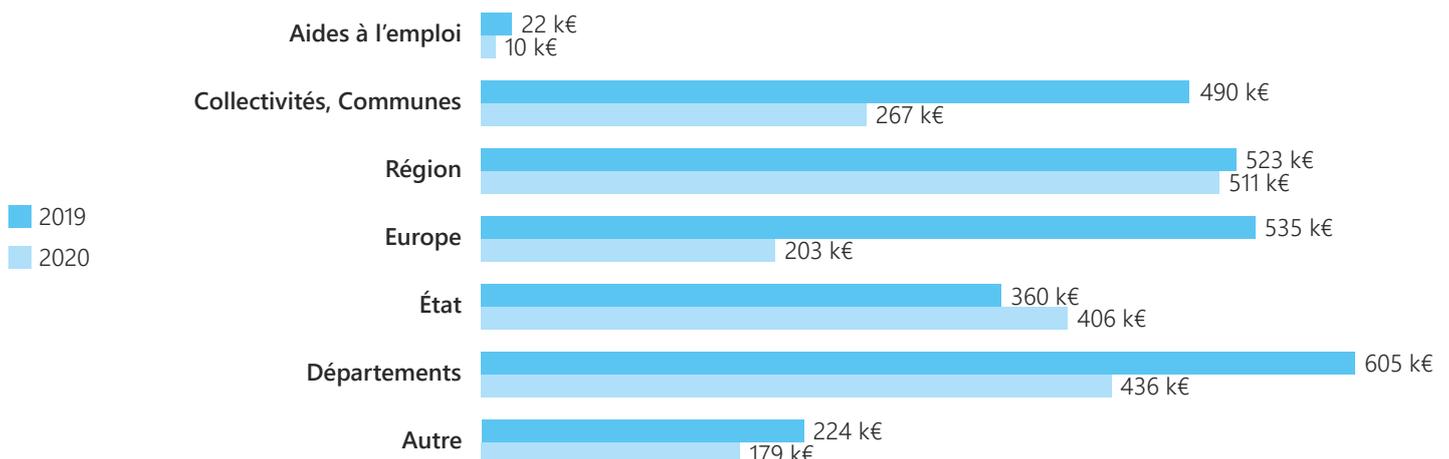
Nos ressources ont diminué de 5,19 %.

La rétribution de nos travaux et expertises est en progression (+494 k€) ainsi que les cotisations (+27 k€) et des partenariats (+79 k€). Baisse de l'activité Animation (-159 k€). Ces augmentations ne permettent pas de compenser la baisse des subventions publiques (-748 k€).

## Principaux postes de recettes



## Répartition des subventions d'exploitation

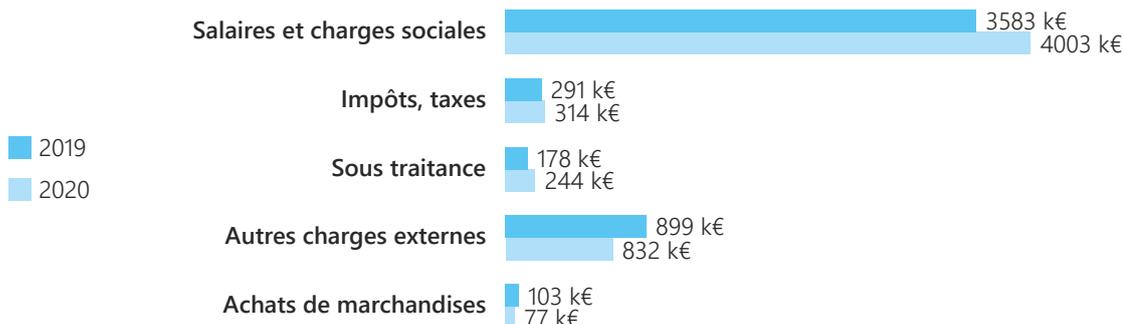


Malgré le déficit, l'origine de nos ressources reste répartie sur de nombreux financeurs publics et privés constituant un élément de sécurisation financière de notre association et confortant notre indépendance financière pour mener à bien des actions pertinentes de protection de la nature.

L'augmentation de nos dépenses de 7.5% est consécutive à une augmentation de la masse salariale brute chargée de 420 k€.

Cette augmentation correspond à l'embauche de contrats à durée déterminée en renfort de notre équipe permanente afin de répondre aux enjeux de protection de la nature.

### Répartition des principaux postes de charges



La masse salariale chargée s'élève à 4 003 105 € : 142 salariés et représentant 65 % des produits (56 % en 2019).

Les autres charges externes comprenant les frais liés à notre activité (1077 k€) diminuent, conséquence de la mutualisation de nos moyens que nous menons depuis plusieurs années et d'une gestion rigoureuse de nos dépenses.

Les comptes annuels clos font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes, le cabinet KPMG AUDIT RHÔNE ALPES AUVERGNE. Au regard des règles et principes comptables français, la certification atteste que les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la LPO AURA à la fin de cet exercice.

### Perspectives budgétaires 2021

Les recettes et les dépenses ont été évaluées suivant les informations disponibles lors de son établissement.

	Prévisionnel 2020	Comptes 2020	Prévisionnel 2021
Total des produits d'exploitation	5 658 633	5 716 879	7 318 066
Total des charges d'exploitation	5 643 766	6 522 956	7 309 632
Résultat financier	-500	-5974	-8434,47
Résultat exceptionnel		334 715	
Résultat d'exploitation	14 367	-477 336	0

# Les chiffres clés



**10 871** adhérent-es



**117** salarié-es



**5** réseaux thématiques

Groupe **herpétologique** Rhône-Alpes  
Groupe **chauves-souris** Rhône-Alpes  
Comité **naturaliste** régional  
Réseau **migration** régional  
Réseau de groupes **jeunes**



**19 915 430** données

naturalistes dans  
les bases de données  
visionature



**1603** oiseaux  
pris en charge  
au **centre de sauvegarde**  
**pour oiseaux sauvages**  
d'Auvergne



**809 783**  
**heures** effectuées par  
tous les bénévoles  
(504 ETP\* !)



\* équivalent temps plein

Près de **5500**  
**Refuges LPO**  
Plus de 8300 Ha

**5** Réserves Naturelles Régionales  
**2** Réserves Naturelles Nationales  
**13** Espaces Naturels Sensibles  
**6** sites Natura 2000



**1 site ORE**  
(Obligation Réelles  
Environnementales)  
confié à la LPO  
**+ 5 autres**  
en cours ou en projet



**27 769** personnes  
**sensibilisées**  
au travers de plus de 1360  
activités bénévoles et salariées



## LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Maison de l'environnement - 14, avenue Tony Garnier 69007 Lyon  
04 37 61 05 06 • [auvergne-rhone-alpes@lpo.fr](mailto:auvergne-rhone-alpes@lpo.fr)

### Les délégations territoriales

[ain@lpo.fr](mailto:ain@lpo.fr) • [drome@lpo.fr](mailto:drome@lpo.fr) • [loire@lpo.fr](mailto:loire@lpo.fr)  
[ardeche@lpo.fr](mailto:ardeche@lpo.fr) • [haute-savoie@lpo.fr](mailto:haute-savoie@lpo.fr) • [rhone@lpo.fr](mailto:rhone@lpo.fr)  
[auvergne@lpo.fr](mailto:auvergne@lpo.fr) • [isere@lpo.fr](mailto:isere@lpo.fr) • [savoie@lpo.fr](mailto:savoie@lpo.fr)



[auvergne-rhone-alpes.lpo.fr](http://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr)



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES